

### Requête

Commune : ROTT

Autres renseignements : Carrefour RD3/RD77

Besoin absolu d'une limitation de vitesse à 70 km/h venant de la commune de ROTT. Les personnes se présentant au Stop sur la RD3 peuvent être surprises par un véhicule débouchant à grande vitesse (même 90!) de derrière la montée de ROTT par manque de visibilité manifeste. Le problème a déjà été soulevé lors d'une précédente enquête accompagnée avec un agent de la DDE (en 2004?) Aucune réponse n'a été donnée à l'époque, ni sur le terrain ni à la personne ayant donné de son temps pour l'enquête.

**Réponse** :

*Le Conseil Général indique que ce carrefour est en observation. La Commission propose la limitation de vitesse à 70 Km/h au droit du carrefour sur la RD77.*

### Requête

Commune : SAVERNE

Autres renseignements : Giratoire RD421/RD1404

Empruntant souvent la route venant de Dettwiller, je constate qu'arrivant au giratoire situé après le restaurant « Käsbur » il n'y a aucun panneau signalant les différentes sorties possibles dans ce giratoire. Souvent j'ai suivi des poids lourds surtout étrangers qui ont dû quitter l'autoroute à Schwindratzheim pour se diriger vers Molsheim puis la A35. Aucune indication pour dire qu'il faut contourner presque complètement le giratoire pour aller en direction de Marmoutier.

**Réponse** :

*La Commission propose l'implantation d'un panneau de type D42. Le Conseil Général approuve et va étudier les possibilités.*

### Requête

Commune : OBERNAI

Autres renseignements : Bretelle RD500/RD426

le panneau "cédez le passage" est totalement inadapté à la fin de la bretelle de sortie. Il n'existe pas de voie d'insertion, il faudrait prévoir un "stop". J'ai failli être témoin d'un très grave accident.

**Réponse** :

*La Commission propose au Conseil Général de réfléchir à un réaménagement de la bretelle. En l'état actuel, l'installation d'un « STOP » poserait d'autres problèmes. Le Conseil Général approuve et va étudier les possibilités.*

### Requête

Commune : OFFENDORF

Autres renseignements : RD2 – Piste cyclable

La piste cyclable descendant du barrage de Gamsheim fait, au bas de la descente, un virage à angle droit. Or à environ 4 ou 5 m de ce virage on a installé un séparateur (?) sur la rd29 en direction d'Offendorf. La signalisation de ces travaux n'est faite qu'après le virage à environ 2m des travaux. En cas de descente rapide de cette piste je pense, pour l'avoir vécu, qu'il y a danger de chute pour les cyclistes.

**Réponse** :

*Le Conseil Général va mettre en œuvre le marquage et la signalisation verticale afin d'améliorer la visibilité.*

## Requête

Commune : STRASBOURG

Autres renseignements : Bretelle Bischheim A4

Dernièrement j'ai été flashé et verbalisé pour excès de vitesse en m'engageant sur l'autoroute au niveau de l'échangeur de Bischheim, en venant de Schiltigheim. Je me suis engagé sur la voie d'accès, cette voie d'accès croise en fait la sortie au même niveau, pour les gens qui se dirigent vers Bischheim - Hoenheim (sortie 49.1). Au niveau de cette voie d'accès, il n'y a aucun panneau pour spécifier une quelconque limitation de vitesse - panneau que l'on attend normalement sur la droite de la chaussée. Et pour moi, je pensais qu'une voie d'accès, c'est aussi une voie d'accélération pour s'engager sur l'autoroute.

En fait, après être repassé par là quelque temps après, je me suis rendu compte qu'il y a effectivement un panneau de limitation à 70 km/h, mais ce panneau est situé au niveau de la bretelle de SORTIE et ne concerne logiquement que les véhicules engagés sur la sortie (panneau sur la droite de cette bretelle, donc à gauche pour ceux qui sont sur la bretelle d'accès). Vu la position de ce panneau, il n'est pas évident de le remarquer et de réaliser qu'il concerne aussi ceux qui accèdent à l'autoroute.

### Réponse :

*La Commission propose de limiter la vitesse à 70 Km/h sur les deux bretelles d'accès en direction de Paris.*

## Requête

Commune : STRASBOURG

Autres renseignements : A4 / A35 Direction Strasbourg

A environ cent mètres après mon insertion sur l'autoroute un panneau directionnel indique 3 voies de circulation. Des camions (étrangers) qui circulent sur la voie du milieu, en voyant ce panneau, se rabattent à droite. Cent mètres plus loin un autre panneau indique 2 voies de circulation. Les camions sont alors obligés à nouveau de changer de voie de circulation. Lorsque l'autoroute est saturée les camions ont des difficultés pour changer de voie. C'est gênant pour tous les conducteurs ; cela ralentit la circulation et peut générer des accidents (si ce n'est pas déjà le cas...).

### Réponse :

*La Commission propose de conserver le marquage au sol et de modifier le panneau de type C24 en inclinant la flèche de droite vers la coté droit pour affecter la troisième voie à une voie de sortie.*

## Requête

Commune : STRASBOURG

Autres renseignements : Échangeur A4/A35 Nord

Je trouve surprenant que la vitesse soit limitée à 50 km/h au niveau de la bretelle qui relie les autoroutes A4 et A35 (toutes deux à 130 km/h) alors que la courbe peu accentuée autoriserait facilement les 70 km/h, d'autant plus que l'on a immédiatement à l'entrée de l'A35 la limitation 130 km/h, sans véritable voie d'accélération. Alors que par contre, au niveau de la bretelle de sortie vers Hoerdt (sortie 49), toujours sur l'A35, la vitesse est aussi limitée à 50 km/h, alors qu'on a un virage à 270 degrés, et qu'il faudrait se cramponner au volant et faire crisser les pneus si on le prenait effectivement à 50 à l'heure. Dans le temps la limitation était à 40 km/h sur cette bretelle, ce qui est largement suffisant ! Je trouve donc illogique et non adapté à la réalité du terrain " des limitations identiques sur ces 2 bretelles. "

### Réponse :

*La Commission propose de mettre à l'étude l'augmentation de la limitation de vitesse en prenant en compte le problème des poids lourds et de rallonger la ligne continue qui sépare les voies à l'origine de l'A35 Nord afin de sécuriser au maximum l'entrecroisement des véhicules.*

## Requête

Commune : STRASBOURG

Autres renseignements : Route communautaire Strasbourg-Neuhof

Bonjour, la route reliant Strasbourg-Neuhof à Illkirch est limitée à 50km/h hors agglomération, dans sa portion passant dans la forêt du Neuhof. Il est assez difficile de maintenir le 50km/h. Une augmentation de la limitation à maxi 70 serait plus judicieuse.

### Réponse :

*La Commission ne souhaite pas porter la limitation à 70 Km/h et propose de conserver la limitation à 50 Km/h pour des raisons de sécurité (proximité de la caserne des pompiers, virages dangereux, densité du trafic aux heures de pointe, passages d'animaux ...)*

## Requête

Commune : LEMBACH

Autres renseignements : Route de Wissembourg

Sur la route de Bitche, un panneau affiche une Zone30. Sur la route de Woerth un panneau fin de Zone 30 . Entre les deux un giratoire au carrefour des CD3 /CD27. L'usager venant de Wissembourg ou du Flecken (rte de Mattstall) entre donc dans une zone 30 s'il se dirige vers Woerth ou vers Bitche. Aucune signalisation à l'entrée du giratoire ne l'avertit de cette limitation et il se rendra compte qu'il était en zone 30 au moment de la quitter.

### Réponse :

*Les panneaux "Zone30" ont été posés par la Commune de Lembach, fin mars 2009*

## Requête

Commune : MORSBRONN-LES BAINS

Autres renseignements : Route du Polygone

Copie à DURENBACH

Panneau à droite à l'entrée de Morsbronn qui en fait est celui de Dürrenbach -Neufeld. Il n'y a pas de panneau de fin de Dürrenbach-Neufeld. Jusqu'où va ce village? En venant de Woerth, toujours sur la D27, le panneau de Morsbronn est situé en face d'un hôtel devant lequel il y a un passage piéton permettant aux curistes de se rendre à l'établissement thermal et sur lequel il y eu un accident mortel.

Ne serait-il pas logique de placer le panneau de la commune de Morsbronn sur la route de Woerth devant la première maison. Il y a trois bâtiments et un rond point avant le panneau de Morsbronn. Ces bâtiments ne font-ils pas partie de la commune de Morsbronn?

### Réponse :

*La Commission propose le déplacement du panneau d'agglomération.*

## Requête

Commune : WOLFISHEIM

Autres renseignements : Rue Neuve

La rue Neuve est fermée à une des extrémités par un portail se situant entre le parking des enseignants de l'école primaire et une place de retournement pour les véhicule engagés dans la rue. La rue est étroite et ne permet pas à un gros camion (type grande échelle) de l'emprunter. Un portail a été installé au fond de cette rue pour laisser un accès incendie". Néanmoins aucun panneau ne signale cet accès incendie et régulièrement les voitures se garent d'un côté ou de l'autre de ce portail

### Réponse :

*La Commission propose de rajouter un panneau de type M9 portant la mention "Accès pompier" sous le panneau de stationnement interdit.*

## Requête

Commune : HAGUENAU

Autres renseignements : Rue du Château Fiat

Actuellement, le principe de la priorité à droite est appliqué. Hors cela crée des soucis car c'est un endroit à forte fréquentation. Le principe d'un rond point sera plus pratique.

**Réponse** :

*La Commission confirme qu'un giratoire serait plus approprié pour la sécurité de ce carrefour sous réserve des possibilités techniques de réalisation. La ville de Haguenau indique que l'emprise actuelle ne suffit pas pour la création d'un giratoire dans les normes au vu du trafic poids lourd.*

## Requête

Commune : HAGUENAU

Autres renseignements : Rue de la Teinturerie

La rue de la Teinturerie est très étroite. A ce jour, 2 voitures passent sans difficultés si aucune voiture n'est garée sur les trottoirs. Si une voiture est garée, l'un des 2 conducteurs doit laisser passer l'autre. Actuellement, un lotissement est en construction au bout de cette rue, ce qui impliquera encore plus de trafic donc plus de problèmes de circulation. Autre problème : lorsque ce lotissement (La Coupole) sera terminé, les conducteurs venants de la rue de l'Indigo et de la rue de la Gaude devront céder le passage à ceux venants de ce lotissement. Hors il n'y a aucune visibilité, des voitures stationnant sur la rue de la Teinturerie. Interdire le stationnement serait une solution.

**Réponse** :

*La Commission n'émet pas d'avis sur cette requête. La ville de Haguenau indique qu'il n'existe pas de places de stationnement matérialisées dans la rue de la Teinturerie et que des passages plus réguliers de la police municipale seront effectués.*

## Requête

Commune : ANDLAU

Autres renseignements : Rue du Dr Stoltz- Rue Deharbe

Cette voie étroite n'est pas limitée à 30km/h contrairement à la plupart des villes et villages en Alsace. Une sortie d'école non signalée, des grumiers allemands roulant à grande vitesse, absence de feux alternatifs qui permettraient le passage et non le blocage d'un car avec un grumier ou des voitures venant en sens inverse, des ralentisseurs seraient d'une nécessité absolue avant un accident aux conséquences physiques, psychiques et médiatiques irréversibles.

**Réponse** :

*La Ville d'Andlau informe la Commission que les vitesses relevées ne sont pas excessives, que des aménagements seront réalisés en amont pour ralentir les usagers et que depuis peu, un agent communal règle la circulation aux heures de sorties des écoles.*

## Requête

Commune : IRMSTETT

Autres renseignements : Traverse d'Irmstett – RD422

le panneau « vitesse limitée à 30 » est trop près du dos d'âne. La hauteur du dos d'âne est peut être à revoir car l'impact est très important et les vibrations se sentent dans toute la maison. De nuit, la circulation des camions ou des tracteurs génère beaucoup de bruit.

**Réponse** :

*La Commission confirme que la signalisation du dos d'âne est aux normes.*

## Requête

Commune : EBERSMUNSTER

Autres renseignements : Traverse d'Ebersmunster – RD210

Pont relativement étroit, où tout le monde s'engage n'importe comment y compris les camions, alors que deux voitures ont du mal à s'y croiser. Rappeler par un panneau, que la priorité revient aux véhicules qui sortent du village, et non pas ceux qui y entrent, en même temps ça oblige à ralentir à l'entrée de l'agglomération. Ce genre de panneau se trouve à Ebersheim, sur une route où la circulation est bien moindre. Alors pourquoi pas la D210 ?

**Réponse** :

*La Commune d'Ebersmunster a un projet d'aménagement de la traverse - RD210. Dans ce cadre l'entrée EST de l'agglomération sera revue.*

## Requête

Commune : QUANTZENHEIM

Autres renseignements : Carrefour RD30/RD228

Le feu tricolore installé depuis 1 an environ à l'intersection RD30/RD228, loin de réguler le trafic, le bloque. Certains jours une file de voitures de plus de un km (durée d'attente de 15 à 25') se forme rue de Fessenheim (pendant 2h le matin) et rue de Hurtigheim le soir (même durée), alors qu'il n'y a pas ou très peu de véhicules en attente dans les deux autres rues perpendiculaires. Les riverains doivent déguster. Avant, la circulation était fluide dans toutes les directions malgré un "stop" et un dos d'âne toujours en place. Ce feu ne sert à rien. S'il devait toutefois avoir une utilité que je ne mesure pas, la durée des feux devrait être rallongée de 16" à 40 secondes dans le sens Strasbourg ou Saverne.

**Réponse** :

*La Commune confirme à la Commission que le réglage des feux tricolores a été optimisé depuis.*